

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1er juillet 2009

OBJET
de la Délibération

**RUE DE FETAN
GAOL – STRAED
FETAN GAOL–
MODIFICATION A
LA LISTE
ALPHABETIQUE
DES VOIES
PUBLIQUES ET
PRIVEES DE LA
COMMUNE**

Date de convocation du Conseil Municipal

23 juin 2009

Date d'affichage : 23 juin 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER
Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, Mmes OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mme LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, M.DERRIEN, Mmes LE STRAT, ROUILLARD, MM. MOUHAOU, PERESSE,
Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. LE BOTLAN à M. PARMENTIER
Mme DONATO-LEHUEDE à Mme PEDRONO
Mme GUEGUAN à Mme LE STRAT

RUE DE FETAN GAOL – STRAED FETAN GAOL–

MODIFICATION A LA LISTE ALPHABETIQUE DES VOIES PUBLIQUES ET PRIVEES DE LA COMMUNE

Rapport d'Alain LE MAPIHAN

Par arrêté municipal en date du 16 juillet 2007, un permis de construire de 5 maisons individuelles groupé en co-propriété a été délivré à la SCI Gounod sur le terrain cadastré sous les références AW n°132.

L'ensemble de ces terrains sont desservis par une voie privée dépendante de la parcelle cadastrée AW n°132. Cette voie interne, parallèle à la rue Massenet, débouche sur la rue Charles Gounod et surplombe la fontaine de Fetan Gaol.

Nous vous proposons :

- d'ajouter la voie privée dépendante de la parcelle cadastrée AW n°132 à la liste des voies publiques et privées de Pontivy,
- de dénommer cette voie rue de Fetan Gaol, soit en Breton straed Fetan Gaol.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 2 juillet 2009

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**

